

Flash-Larçay

MENSUEL N°59 MARS 2014

Élections municipales et communautaires : mode d'emploi



Pour les élections municipales qui auront lieu les 23 et 30 mars, le mode de scrutin change dans les communes de 1000 à 3500 habitants.

1) Les conseillers municipaux seront élus au **scrutin de liste à deux tours, à la proportionnelle avec prime majoritaire**.

Avec ce mode de scrutin, les listes sont « bloquées » : elles comprennent autant de noms de candidats que de sièges à pouvoir (19 sièges pour Larçay) et **vous ne pouvez plus ni en rayer, ni en ajouter, au risque que votre bulletin soit nul**.

Les candidatures seront affichées dans le bureau de vote, ainsi que le nombre de conseillers à élire.

Le nombre de candidats élus conseillers par liste dépendra du pourcentage de voix obtenues par chaque liste, mais avec une « prime majoritaire » qui assure à la liste arrivée en tête au tour de scrutin où l'élection est acquise une majorité absolue au conseil municipal. La moitié des sièges est attribuée à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste arrivée en tête) à la représentation proportionnelle. Les listes minoritaires sont donc également représentées au conseil municipal, pourvu qu'elles aient obtenu au moins 5 % de suffrages.

2) Pour la première fois, **les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus en même temps** et pour la même durée de mandat (6 ans). Les conseillers communautaires doivent obligatoirement être conseillers municipaux.

Les bulletins de vote comporteront donc deux listes :

* À gauche, la liste des candidats aux élections municipales,

* À droite, la liste des candidats aux élections communautaires (conseillers municipaux appelés à représenter la commune au conseil de communauté).

Ces listes sont indissociables ; il n'est pas possible par exemple de voter pour la liste des conseillers municipaux mais de rayer la liste des conseillers communautaires en cas de désaccord sur cette seule désignation.

Les listes doivent en outre respecter le principe de **parité** (alternance systématique d'un homme et d'une femme).

3) Le conseil municipal ainsi élu désignera le maire et les adjoints. Les adjoints sont élus au scrutin de liste bloquée, à la majorité absolue, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne pouvant être supérieur à un (parité homme-femme).

4) Enfin, important sur ce dernier point :

les électeurs devront **obligatoirement** présenter **à la fois** leur **carte d'électeur et un titre d'identité**.

SOMMAIRE







Commune du site inscrit



Mairie de Larçay
☎ 02.47.45.86.00
02.47.45.86.01
www.ville-larcay.fr

A noter

Les permanences de la mairie du samedi ne seront pas assurées les 1er et 8 mars, les 19 et 26 avril.

Les inscriptions à l'ALSH Intercomunal pour les vacances d'avril sont à effectuer avant le 14 mars.

Élections : vote par procuration

Le décret du 18/12/2013 a simplifié l'exercice du droit de vote par procuration.
Les procurations pourront désormais être établies :

- soit sur le formulaire cartonné habituel (Cerfa n° 12668*01) disponible dans les tribunaux, commissariats, gendarmeries ou consulats,
- soit sur un formulaire disponible en ligne sur http://service-public.fr/ (Cerfa n°14952*01 (D)).

Les électeurs auront donc le choix du formulaire, sachant que s'ils choisissent de remplir leur demande de procuration en ligne puis de l'imprimer, ils devront **en tout état de cause toujours se déplacer auprès des autorités habilitées** (Gendarmerie de Montlouis/Loire) **pour prouver leur identité et la réalité de leur consentement à l'autorité habilitée, puis dater et signer sur place le formulaire.**

Rappel : rentrée scolaire 2014-2015

Les inscriptions à l'école maternelle Pierre Perret se dérouleront **les lundis 24, 31 mars et 7 avril de 9 h à 17 h 30 ainsi que les mardi 25 mars, jeudi 27 mars, mardi 1er avril et jeudi 3 avril après la classe à partir de 16 h 30.**
Veuillez **prendre rendez-vous avec Stéphanie Demay, directrice de l'école** à la sortie des classes ou par téléphone au 02.47.50.34.32 (entre 11 h 30 et 13 h 30 ou après 16 h 30).
Les inscriptions concernent les enfants **nés en 2011** et en deçà. ***Les enfants nés en 2012 ne sont pas concernés.***



Carnaval sur le thème de l'Europe

Samedi 5 avril - l'Europe



15 h : déambulation avec l'association « Les feux du Brésil ».
Départ devant la salle François-Mitterrand.
16 h 30 : embrasement du bonhomme carnaval au stade Eddy Merckx.
16 h 45 : goûter et animations, salle François-Mitterrand.
18 h : fin du Carnaval.

Créez votre déguisement et venez défiler dans les rues de Larçay. Vous pouvez venir avec un instrument pour inciter les personnes à nous rejoindre dans la déambulation.

15ème Salon d'Artisanat d'Art

Comme chaque année, dans le cadre de la saison culturelle communale se tiendra le 15ème Salon d'Artisanat d'Art au Centre de Vie François-Mitterrand.

le samedi 15 mars de 14 h à 19 h
et le dimanche 16 mars de 10 h à 18 h

L'ensemble des exposants vous invite à venir nombreux découvrir leurs passions, leurs talents, leurs sensibilités.

Cette année, Richard Amaniou, tourneur sur bois est à l'honneur. Il réalise des objets en bois utiles ou décoratifs. Il fabrique notamment de magnifiques stylos en marqueterie.

Vous pourrez découvrir différents thèmes (verre soufflé, bijoux, ameublement, porcelaine…). Une trentaine d'artistes seront présents. Plusieurs travailleront sur place.

Entrée gratuite.

Le vernissage de l'exposition aura lieu le samedi 15 mars à 18 h.

A G E N D A

Mars - Avril 2014

JOUR	HORAIRE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
Samedi 1er	13 h 45	Les 8 h du Tarot	Les Boules Lyonnaises	Salle François-Mitterrand
Mardi 4	**19 h**	**Conseil Municipal**	**Municipalité**	**Salle du Conseil**
Vendredi 14		Chorale	Cassiopée	Salle Louis XIII
Samedi 15	**14 h — 19 h**	**Salon d'Artisanat d'Art**	**Municipalité**	**Salle François-Mitterrand**
Dimanche 16	**10 h — 18 h**	**Salon d'Artisanat d'Art**	**Municipalité**	**Salle François-Mitterrand**
	9 h 30	Trophées des Jeunes	A.S.L Tennis	Salle des Brosses
Mercredi 19	19 h	Audition de la classe de piano	École de musique de la C.C.E.T	Salle François-Mitterrand
Dimanche 23	**8 h - 18 h**	**Élections municipales et communautaires**		**Salle Marjault École Jean-Moulin**
Dimanche 30	**8 h - 18 h**	**Élections municipales et communautaires**		**Salle Marjault École Jean-Moulin**
		AVRIL 2014		
Samedi 5	**15 h**	**Carnaval**	**Municipalité**	**Salle François-Mitterrand**
Samedi 12	10 h- 16 h	Forum des Métiers	APE de Larçay	Salle François-Mitterrand
Dimanche 13	8 h	Concours de boules	Boules Lyonnaises	Boulodrome René-Besson
Vendredi 18	18 h 30	Regroupement	U.J.V.L	Salle François-Mitterrand
Samedi 19	20 h 30	Théâtre « Les Balladins »	Comité de Jumelage	Salle François-Mitterrand
Vendredi 25	20 h 30	Assemblée Générale	A.D.E.R.I.P.E.T	Salle Rabelais
Samedi 26	20 h	Bal des Œillets	Les Amis du Portugal	Salle François-Mitterrand
Du 27/04 au 02/05	14 h - 17 h 30	High Camp	A.S.L Basket	Salle François-Mitterrand Gymnase Roger-Couderc

Messages des Associations

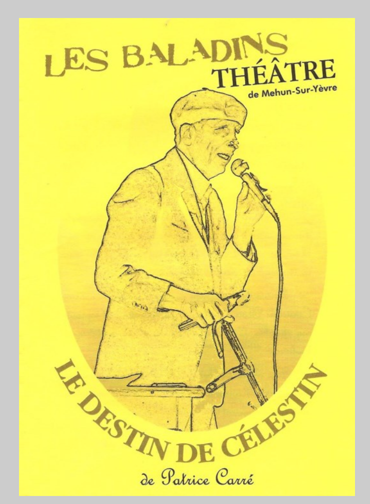
Rappel : Association des Anciens Combattants



L'association se propose de faire une exposition sur la 1ère Guerre Mondiale, à l'occasion de la commémoration du centenaire de sa déclaration.
Cette exposition devrait avoir lieu lors de la première semaine du mois de novembre. Pour compléter le fond constitué de différents éléments, l'association fait un appel auprès de toutes les personnes qui auraient des documents (lettres, photos, témoignages…), ainsi que tout objet ayant trait à cette époque de la « Grande Guerre ».
Ces objets seront restitués à leurs propriétaires après l'exposition (une semaine environ) temporaire.

Pour tous renseignements : **Albert Hubert au 02.47.27.11.46 - michal.hubert@wanadoo.fr ou Jacques Audigou au 02.47.50.36.19 - jacques.audigou@orange.fr**

Comité de jumelage



Le comité de jumelage présente une pièce de boulevard « le destin de Célestin » qui sera jouée par la troupe « Les Balladins » de Mehun-sur-Yèvre (18), le **samedi 19 avril, à 20 h 30, salle François-Mitterrand.**

Synopsis de la pièce : *« Au milieu d'une campagne paisible où Célestin s'accommode d'une vie paisible aux côtés de sa mère sauf peut-être la venue inattendue d'un courrier surprenant… Tonton Cristobal, son parrain d'Amérique pourrait l'enrichir. Mais à une condition, Célestin doit reprendre son cartable. C'est l'effervescence… Son quotidien est bouleversé… Une angélique enseignante et un voisin intriguant vont l'aider. Rosine, factrice envahissante et une notaire intéressée complètent le tableau... »*. A découvrir...

Tarifs : 10 €, gratuit pour les enfants de - de 12 ans.

A.S.L Tennis de table

Les championnats ont repris. La D3 jouera de nouveau pour le maintien car le niveau de sa poule semble plus élevé qu'en 1ère phase.
En D4, les objectifs sont revus à la baisse ; 2 éléments majeurs ont voulu jouer les cascadeurs : l'un à moto face à une voiture, l'autre en voltige sur la glace de la patinoire ... double fracture de l'avant-bras, épaule douloureuse... Eh oui ! Quand on est vétérans 2, on n'a plus 20 ans.
En janvier, 6 jeunes sur 8 ont obtenu leur diplôme de balle blanche à Joué-lès-Tours. Ana, déjà 2ème du Top -10 ans Départemental, finit 4ème de son tableau au Top -10 ans Régional et a été retenue au stage de détection. Les 2 équipes Minimes évoluent en D2 mais ont fort à faire contre leurs adversaires tout comme notre équipe Benjamine qui effectue ses premières balles contre des joueuses plus expérimentées. Mais tous ces jeunes, assidus aux entraînements, progressent à vue de balles.

Larçay Accueil

Le Hatha-Yoga est une pratique corporelle de différentes postures qui assouplissent et tonifient toutes les parties du corps.

La respiration consciente, ample et variée, accompagne toujours les exercices. Cette attention portée à la respiration et au mouvement permet d'améliorer la concentration, d'être à l'écoute de toutes les sensations corporelles et de se sentir mieux respirer. Cela procure une détente physique et mentale et un grand sentiment de bien-être qui se prolonge dans la vie courante.



Le cours est dispensé par Michèle le Portal, professeur formée par la Fédération Nationale des Enseignants de Yoga et se déroule le lundi de 19 h à 20 h 15 - salle François-Mitterrand.

Il est ouvert aux débutants comme aux pratiquants confirmés. Il s'adresse aux adultes et adolescents. Il est possible de s'inscrire en cours d'année en fonction des places disponibles et selon le nombre des inscriptions, un cours pourrait être envisagé de 17 h 30 à 18 h 45.

Renseignements et inscriptions : Bernard Lavalade 02.47.35.72.03.

A la C.C.E.T

Plusieurs délibérations ont été votées lors du conseil communautaire du 30 janvier. Voici un résumé des principales décisions concernant Larçay.

- Transfert à la C.C.E.T du nouveau bâtiment accueillant le centre de loisirs de Larçay.
- Projet d'extension de la Gendarmerie.
- Attribution d'une subvention d'investissement à Val Touraine Habitat pour l'opération de la Bergerie.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la C.C.E.T.



Au Conseil Municipal

Les principales délibérations suivantes ont été adoptées au conseil municipal du 28 janvier.

- Attribution du marché n°2013/04 à la société Eiffage relatif à la requalification de la rue Roger-Bodineau.
- Délégation de la compétence en matière de réseaux publics de communications électroniques au profit de la C.C.E.T.

Retrouvez les comptes rendus sur le site www.ville-larcay.fr

Retour sur le repas de la nouvelle année



Le traditionnel repas de la nouvelle année s'est déroulé début février en présence d'une centaine de convives.
Ce repas est offert aux personnes de plus de 70 ans mais est ouvert à tous (larcéens et non larcéens, le tarif est fixé par le CCAS).
Les enfants du conseil municipal jeune ont décoré les tables, accueilli les aînés et les élus ont assuré le service du repas préparé par un traiteur.
Le spectacle assuré par Claude et Mélanie Lesmier (chant, danse, magie) a enchanté les convives.
Ce fut une très belle journée.

Recensement

Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent **se faire recenser à la mairie de leur domicile,** ou au consulat s'ils résident à l'étranger.
Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend le recensement, l'enseignement de défense et la « Journée défense et citoyenneté ».
Elle facilite, en outre, l'inscription sur les listes électorales.
Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour se présenter aux concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).



Opération « Coup de pouce Travaux »

Vous envisagez de réaliser des travaux d'isolation, d'adaptation ou d'amélioration de votre résidence principale ou d'un logement que vous louez, une aide financière peut être accordée selon des critères de revenu et d'économie d'énergie.

Marie-Andrée Hélary, chargée d'opération du P.A.C.T (02.47.36.25.73) vous accueille lors de la permanence du 18 mars et du 15 avril de 16 h à 17 h à la mairie.

COUP DE RÉTRO …

1 - Feu d'artifice (30/01)
2 - Soirée contes et balivernes (13/02)



****

Chères Larçéennes, chers Larçéens, chers amis,
Déjà 25 années que je suis impliqué étroitement dans la vie municipale de Larçay.
Ce fut pour moi un vrai bonheur.
Je n'ai aucun regret et je tenais absolument à m'éloigner de la mairie comme je le fais aujourd'hui.
Il est l'heure pour moi de passer le témoin.
J'ai adoré les échanges avec vous, enfants, adolescents, parents et grands-parents.
Quelle chance j'ai eue de vous rencontrer !
Avec l'émotion inévitable, je tenais à vous adresser cet au revoir. Bien cordialement.
Gérard Martellière, Maire de Larçay.



Horaires d'ouverture de la Mairie
Lundi : 14 h — 17 h 30 — Mardi : 9 h 15 / 12 h — 14 h / 18 h
Mercredi : 9 h 15 / 12 h — 14 h / 17 h 30 — Jeudi : 9 h 15 /12 h — 14 h / 18 h
Vendredi : 9 h 15 / 12 h — 14 h / 16 h — Samedi : 10 h / 12 h

© Mairie de Larçay - Tirage : 1200 exemplaires - Service Communication - Mars 2014 — Dépôt légal en cours
Directeur de la Publication : Gérard Martellière — Responsable de la Rédaction : Marie Papin
Création Maquette - Mise en Page - Rédaction : Gaëlle Villain
Mensuel distribué par les élus — Papier recyclé — Imprimé chez Photoscan — 37200 Tours





